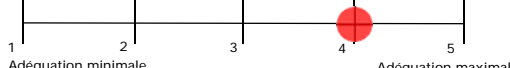
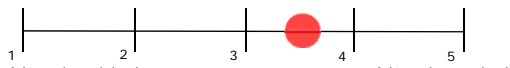

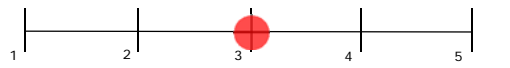
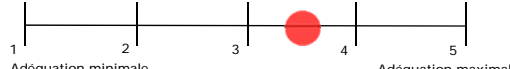



## Regroupement de terres exploitées / Facteurs clés

Formes de collaboration : liste des principaux facteurs clés	
Forme de collaboration analysée: <b>le regroupement de terres exploitées</b>	
Facteurs de succès de la forme de collaboration	Adéquation de la forme de collaboration
<p><b>Autonomie</b></p> <p>Permet une répartition claire des tâches et des responsabilités. Permet la spécialisation. Réglementation claire des compétences. Grande liberté entrepreneuriale des exploitations partenaires.</p>	<p>- L'autonomie est garantie, car la procédure est volontaire et un retrait toujours possible. - Propriétaires fonciers et agriculteurs peuvent donner leur accord.</p> 
<p><b>Reconnaissance sociale</b></p> <p>Le gain découlant de la collaboration est visible de l'extérieur. La fierté professionnelle est préservée si ce n'est accrue. La perte d'image en cas de dissolution de la collaboration est limitée et mesurable. Les partenaires connaissent des procédures de résolution des conflits constructives.</p>	<p>- Peu de reconnaissance, car le RTE est de faible portée et ne présente pas de gain direct pour la collectivité. - La réussite d'une procédure volontaire est sujet de fierté pour les participants et gage d'une collaboration durable.</p> 
<p><b>Simplicité / clarté</b></p> <p>La forme de collaboration a des règles simples, faciles à comprendre; la structure organisationnelle est simple. Peu d'accords sont nécessaires et le nombre des dispositions légales à respecter est raisonnable. Des services d'information compétents et fiables sont à disposition pour répondre aux questions.</p>	<p>- La plupart des agriculteurs ont déjà de l'expérience dans l'échange de surfaces affermées. - L'échange à petite échelle de terres en propriété et affermées est monnaie courante et peut se faire de manière autonome. - Pas de changement de propriété foncière.</p> 
<p><b>Introduction par étapes, testabilité</b></p> <p>Les exploitations peuvent récolter des expériences dans un cadre clairement délimité. Le processus peut être mis en œuvre par étapes.</p>	<p>- Pas d'introduction par étapes possible. - On peut toutefois s'en référer à des projets similaires.</p> 
<p><b>Rentabilité, gain visible</b></p> <p>Le gain identifié avec objectivité est intéressant et visible pour les exploitations partenaires. Le potentiel de risque de la nouvelle collaboration est connu et facile à appréhender par les partenaires.</p>	<p>- Terres en propriété et terres affermées sont traitées ensemble, avec un effet positif en termes d'amélioration des structures d'exploitation.</p> 
<p><b>Partenaires appropriés</b></p> <p>Aborder des partenaires potentiels est aisé (bas seuil d'inhibition); il est facile d'en trouver. Les différentes postures et valeurs des exploitations partenaires sont identifiées et reconnus.</p>	<p>- Le fait qu'il s'agisse d'une procédure volontaire favorise la réunion de 'bon' participants ayant des besoins similaires.</p> 
<p><b>Connaissances et compétences</b></p> <p>Des connaissances et / ou compétences manquantes peuvent être acquises / élaborées sans grand investissement.</p>	<p>- Un RTE à petite échelle peut être mis en œuvre de manière autonome. - Un accompagnement technique est recommandé pour les RTE de plus grande envergure.</p> 